Mineurs migrants isolés : 100 de plus par semaine, un élu débordé témoigne

23/11/2017 à 10h54

RMC | Brunet | 22-11-2017

Particularité française, du point de vue juridique, un mineur migrant de 16 ans n’est pas considéré comme étranger

> ***je n’ai plus les moyens de placer des jeunes nordistes qui devraient être protégés, parce que priorité est donnée aux migrants mineurs isolés – Jean-René Lecerf (LR), président du Conseil départemental du Nord***

Prix de journée : 166 euros par jour 60.000€/an pour une écrasante majorité sub saharienne